



ÉDITION SPÉCIALE / ORGANISATION SCOLAIRE 2022-2023

Dans ce numéro

1. Message de la direction p. 1
2. Le conseil d'établissement 2021-2022 p. 1-2
3. Photos scolaires 2021-2022 / prise de groupe p. 2
4. Organisation scolaire 2022-2023 p. 2-3
5. Programme d'anglais intensif imposé / élèves 6^e année p. 4
6. Travaux été 2022 p. 4

Message de la direction

La belle température des derniers jours, nous confirme que nous en sommes dans le dernier droit de l'année scolaire 2021-2022. Dans cette présente édition de l'Info-parents, vous trouverez, en outre, des informations en lien avec l'organisation scolaire de l'année scolaire à venir. Dans la dernière édition de l'année, en juin, vous pourrez y lire des informations complémentaires en lien avec la fin du calendrier scolaire et la rentrée de septembre 2022.

Le conseil d'établissement 2021-2022

Voici un résumé de notre rencontre du conseil d'établissement qui a eu lieu en avril dernier :

Normes et modalités d'évaluation et règles de classement :

Les membres ont approuvé différents documents régissant les différentes normes et modalités d'évaluation ainsi que les règles de classement pour l'année scolaire 2022-2023.

Principes d'encadrement des frais chargés aux parents :

Lors de cette séance, les membres ont été en approbation sur le document cadrant les principes d'encadrement des frais chargés aux parents pour l'année scolaire à venir.

Photos scolaires:

Mme Stéphanie Chainé sera, pour une troisième année, la photographe attitrée pour les séances de photos scolaires pour l'année scolaire 2022-2023.

Suivis et consultations :

Mme Marie-Eve Paquet, présidente et la direction de l'école ont consulté les membres du conseil d'établissement sur les sujets suivants :

PERSÉVÉRANCE

AUTONOMIE

RESPECT

- Ouverture sur les collations alimentaires permises au prochain code de vie de l'école.
- Possibilité de débiter un processus de consultation sur l'intégration d'un uniforme scolaire.

Photos scolaires 2021-2022 / photo de groupe

Considérant que les mesures restrictives que nous devons respecter à l'automne dernier, nous avons remis la prise de photos de groupe à la fin du calendrier scolaire. Nous vous informons donc que la prise de photos des groupes-classes aura lieu **dans la semaine du 23 mai prochain**. Considérant que les photos seront prises à l'extérieur, nous nous ajusterons en fonction des prévisions météorologiques. Nous vous confirmerons, environ 48 heures d'avance, la journée retenue pour cette prise de photo.

PERSÉVÉRANCE

AUTONOMIE

RESPECT

Organisation scolaire 2022-2023

Vous trouverez ci-dessous, l'organisation scolaire, à ce jour, de l'école du Bois-Joli pour l'année scolaire 2022-2023 :

Édifice Marguerite-D'Youville	
Préscolaire 4 ans : 1 groupe	Préscolaire 5 ans : 4 groupes
Édifice du Bois-Joli	
1 ^{re} année : 3 groupes	2 ^e année : 2 groupes
1 ^{re} - 2 ^e années : 1 groupe	2 ^e - 3 ^e années : 1 groupe
3 ^e année : 3 groupes	4 ^e année : 3 groupes
4 ^e -5 ^e années : 1 groupe	5 ^e année : 2 groupes
6 ^e année : 4 groupes	

Total des inscriptions : 555 élèves

Je prends également cette tribune pour vous annoncer de certains changements d'affectation suivants :

- Mme Marie-Eve Fillion sera enseignante titulaire en 1^{re}-2^e années.
- Mme Céline Richard sera enseignante titulaire en 4^e- 5^e années.



Veillez noter l'extrait des règles de classement pour la formation des groupes, tel qu'approuvé par le conseil d'établissement :

Classement des élèves dans les groupes :

Lorsque l'organisation scolaire sera définitive et officielle, la direction fera connaître l'organisation en vigueur pour l'année à venir. À travers cette communication, les règles de classement ci-dessous seront également transmises.

PERSÉVÉRANCE

AUTONOMIE

RESPECT

Pour classer les élèves dans les groupes ordinaires, la direction privilégie un classement qui tient compte des besoins des élèves et de l'organisation pédagogique en vigueur dans le milieu. Le premier classement s'effectue avec la participation des enseignants et, au besoin, du personnel des services complémentaires.

Pour classer les élèves dans les groupes multiâges, la direction privilégie la séquence suivante pour le classement de ces groupes :

- Un classement qui tient compte des besoins des élèves et de l'organisation pédagogique en vigueur dans le milieu.
- L'autonomie des élèves, la capacité de coopérer et les habiletés sociales.
- Le cas échéant, la direction prend en considération la recommandation des enseignants concernés pour compléter les groupes.



La direction d'établissement est responsable de la décision finale de classement des élèves dans les groupes. Ce classement est connu à la rentrée scolaire.

Programme d'anglais intensif imposé / élèves 6^e année

Depuis quelques années déjà, tous les élèves de 6^e année de l'école du Bois-Joli profitent du programme d'anglais intensif pour leur dernière année au primaire. Pour tous nos futurs parents de ces élèves, la direction et les enseignantes de 6^e année vous ont préparé un résumé des principales informations à ce sujet. Celles-ci se retrouvent à travers un petit explicatif et un document résumant ces informations.

PERSÉVÉRANCE

AUTONOMIE

RESPECT

- ⇒ [Vidéo explicatif](#)
- ⇒ [Intensive English 2022](#)

Travaux été 2022

Je vous informe que des travaux importants auront lieu, cet été, afin de régulariser les problèmes d'irrigation d'eau de la cour de récréation du côté de la rue Bayonne.

